



SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 28 août 2023 à 14 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 12 juillet 2023, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au conservatoire de Manosque, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Laurie SARDELLA, Présidente du Syndicat mixte de gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du syndicat mixte ;
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération. 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Sandra FAURE, représentante de Durance Luberon Verdon agglomération ;
Monsieur Pierre CATILLON, représentant du Conseil départemental ;
Monsieur Alain DELSAUX, représentant du Conseil départemental.
Madame Martine THIEBLEMONT, représentante Provence Alpes agglomération ;

Assistaient également à la séance :

Sylvie DRUJON D'ASTROS, directrice
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique
Monsieur Roland RUZAFI, Directeur adjoint des établissements culturels du Conseil départemental
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA
Monsieur Jean-Luc BILLAND, Directeur général adjoint du conseil départemental

Étaient excusés :

Madame Isabelle MORINEAUD, représentante du Conseil départemental ;
Monsieur Jean-Mikaël GASPARD, Responsable du service de gestion comptable
Madame Cécilia CHEVALIER, Directrice générale des services Provence Alpes agglomération

Délibération n° D-2023-13**OBJET : Adaptation du tableau des cadres d'emplois du conservatoire**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen » modifiés le 3 juin 2021,

Vu la M57 relative l'instruction budgétaire et comptable applicable aux budgets principaux de toutes les collectivités et leurs établissements publics.

EXPOSE DES MOTIFS –

La Présidente présente les modifications à apporter au tableau des cadres d'emplois :
Création d'un poste dans le cadre des attachés à 10 heures à compter du 1/09/2023 ;

Après en avoir délibéré,**DECIDE**

D'approuver la création d'un poste dans le cadre d'emploi des attachés à compter du 1/09/2023 tel qu'indiqué dans le tableau des cadres d'emplois suivantes, joint en annexe ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023 ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour	7
Contre	0
Abstention	0

Fait à Digne-les-Bains le 28 août 2023.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Laurie SARDELLA.



Tableau des cadres d'emplois présenté le 28 août 2023

Nbre de Postes	Cadres d'emplois	D.H.P.
Directeur général des services de 40000 à 80000 HAB		
1	Poste vacant	35h
CADRE EMPLOI DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTISTIQUE : Professeur d'Enseignement Artistique Hors classe et Professeur d'Enseignement Artistique de Classe Normale		
10	Postes pourvus	16h
1	Poste vacant car détachement	16h
2	Postes vacants	16h
1	Poste pourvu	5h45
1	Poste vacant	8h
1	Poste pourvu	7h
1	Poste pourvu	3h
17		
CADRE D'EMPLOI D'ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : Assistant Enseignement Artistique, Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère et 2ème classe		
13	Postes pourvus	20h
1	Poste vacant	20h
3	Postes pourvus	18h
1	Poste vacant	17h50
3	Poste pourvu	16h
1	Poste pourvu	15h
1	Poste pourvu	14 h
1	Poste pourvu	12h
1	Poste pourvu	12h
1	Poste pourvu	11h
2	Poste pourvu	10h
1	Poste pourvu	9h
1	Poste pourvu	8h
1	Poste pourvu	4h
1	Poste vacant	1h50
1	Poste vacant à pourvoir au 1/09/2023	10h
33		
CADRE D'EMPLOI D'ATTACHE : Attaché, Attaché Principal, Attaché hors classe et Directeur territorial		
2	Poste pourvu	35h
1	Poste à pourvoir	35h
CADRE D'EMPLOI DE REDACTEUR TERRITORIAL : Rédacteur, Rédacteur Principal 1ère et 2ème classe		
2	Postes pourvus	35 h
CADRE D'EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 1ère et 2ème classe		
3	Postes pourvus	35h
1	Poste pourvu	32h
1	Poste pourvu	32.31h
1	Poste pourvu	28h
6		
CADRE D'EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 1ère et 2ème classe		
1	Poste pourvu	28h
63		